



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 12 MAI 2014

Le lundi 12 mai 2014 à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur DELIVET, Maire, s'est réuni en séance publique, à la Mairie d'Argences, sous sa présidence.

**Étaient présents :** Dominique DELIVET, Maire, Mmes Christelle BEAUDOUIN, Martine BUTEUX, MM. Claude CAUVIN, Franck CENDRIER, Amand CHOQUET, Michel COMBE, Mmes Fabienne DERETTE, Sandrine DUPONT, Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Evelyne LABORY, MM. Michel LE MESLE, Gaël LÉBOUCHER, Alexandre LECERF, Mmes Amélie LEGOUPIL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Bruno PAIN, Mme Marie-Hélène PORTIER, M. Patrice RENOUF, Mmes Corinne SEBERT, Florence SEBILO.

**Secrétaire de séance :** M. Claude CAUVIN.

**Absent excusé :** M. Jean-Pierre OLIVIER.

**PRESENTATION DU PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX SITUÉS AU LOTISSEMENT « L'OREE »**

Après une brève présentation et un historique des documents d'urbanisme applicables à Argences (un Plan Local d'Urbanisme est en vigueur depuis 2008 et a été modifié en 2012, il succédait au Plan d'Occupation des Sols qui datait de 1976), Monsieur le Maire indique que le permis de lotir déposé par la société Francelot pour le lotissement « L'Orée d'Argences » réserve 2 parcelles sur la première tranche pour la construction de logements sociaux conformément aux directives du Plan Local d'Urbanisme.

Le bailleur social Calvados Habitat, à qui a été confié la réalisation de ces projets, prévoit la construction de 36 logements sociaux (32 logements collectifs, 4 individuels) sur 2 macro-lots répartis en 4 immeubles collectifs, 4T2 et 28 T3, et 4 maisons individuelles de type T4.

Il cède la parole à Madame Guyot, directrice du département maîtrise d'ouvrage projet de Calvados Habitat qui présente, en compagnie de M. Schneider, architecte du bailleur social, le projet de construction des logements locatifs. Le permis de construire sera déposé fin mai 2014, le démarrage des constructions s'effectuera début 2015 ; elles s'étaleront sur dix-huit mois.

L'Assemblée apprécie le projet tant sur le plan esthétique que qualitatif. En revanche un débat s'instaure au sein du Conseil municipal au sujet des places de stationnement (une place et demie a été prévue par logement). Des interrogations sont émises également au sujet de la collecte des eaux pluviales en cas de gros abats d'eau.

## **DELIBERATION N°23 : ETUDE DES SUBVENTIONS 2014**

Les demandes de subventions présentées au Conseil municipal ont été étudiées préalablement par la Commission des Finances, lundi 28 avril 2014, celles concernant les établissements scolaires avaient été examinées préalablement par la Commission Scolaire.

Après examen des propositions, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les subventions suivantes :

<b>ECOLES</b>	
Coop + Bibliothèque Ecole Primaire	500.00 €
Manifestations sportives Ecole Primaire	150.00 €
Ecole Primaire - Aides aux projets d'école	1 600.00 €
Subvention Ecole Primaire pour spectacles	604.91 €
Sorties pédagogiques Ecole Primaire	2 426.87 €
Coop. Ecole Maternelle	327.27 €
Subvention Ecole Maternelle pour spectacles	261.82 €
Subvention Ecole Maternelle pour fêtes	362.52 €
Bibliothèque Ecole Maternelle	372.59 €
<b>Sous-total</b>	<b>6 605.98 €</b>
<b>ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL ET LOISIRS</b>	
Comité de Jumelage	2 000.00 €
Folklore	130.00 €
APOSA	11 500.00 €
Les Capucines d'Argences (Majorettes)	1 500.00 €
Centre aéré U.N.C.M.T. (Eté)	1 650.00 €
Subvention sorties U.N.C.M.T.	1 700.00 €
Subvention aux familles – centre aéré	
Service Volontaire Européen 2012 – 2013	1 000.00 €
Carrefour des associations (judo - basket)	80.00 €
<b>Sous-total</b>	<b>19 560.00 €</b>
<b>SPORTS - ARGENCES</b>	
Gymnastique Volontaire	275.00 €
Argences Billard Club	600.00 €
E.S.A. Pétanque	830.00 €
E.S.A. Tir à l'Arc	1 050.00 €
E.S.A. Basket	8 000.00 €
Argences Tennis Club (en attente)	
Argences Tennis Club – subvention exceptionnelle	
Vélo Sport Argençais	350.00 €
Judo Club Argençais	2 050.00 €
Vélo Vert de la Muance	500.00 €
Val ès dunes Hand-ball	2 000.00 €
Football Club d'Argences	12 800.00 €
Karaté Val Es Dunes	650.00 €
<b>Sous-total</b>	<b>29 105.00 €</b>

<b>DIVERS</b>	
Familles Rurales	3 300.00 €
A.D.M.R.	810.00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	300.00 €
Photo club « Clin d'Œil »	500.00 €
Donneurs de Sang	770.00 €
Médaillés Militaires	170.00 €
F.N.A.C.A.	700.00 €
Association pour la Défense de l'Environnement du Secteur d'Argences	450.00 €
Club du 3 <sup>ème</sup> Age Maison de Retraite	400.00 €
Amis du Moulin de la Porte	710.00 €
Association de parents d'élèves « Mine de Rien » (en attente)	
<b>Sous-total</b>	<b>8 110.00 €</b>
<b>ORGANISMES OU ASSOCIATIONS DE L'EXTERIEUR</b>	
Gymnastique "Les Ecureuils" - Bellengreville	400.00 €
Chambre des Métiers & Artisanat	180.00 €
Tennis de Table - Moulton	180.00 €
Secours Populaire Français	300.00 €
Secours Catholique	1 000.00 €
Prévention Routière	150.00 €
Restos du Cœur (Mézidon)	300.00 €
Téléthon AFM	250.00 €
Alzheimer	250.00 €
Alcool Infos	350.00 €
Association sportive du Collège Jean Castel Argences	120.00 €
Cross Collège Jean Castel au profit de l'association ELA	
Association "Groupement d'employeurs"	22 000.00 €
Brochet Caennais	615.00 €
MFR la Pommeraye	30.00 €
MFR Blangy le château	60.00 €
MFR Maltot	30.00 €
MFR Le Pointel	30.00 €
MFR Balleroy	60.00 €
BTP – CFA Caen	180.00 €
Aide aux familles	
Caen Sud GR	90.00 €
EREA Hérouville Saint Clair	30.00 €
<b>Sous-total</b>	<b>26 605.00 €</b>
<b>Total</b>	<b>89 985.98 €</b>
Déduire 5 000,00 € pour le pôle santé, 30 000 € pour les rythmes scolaires, (UNCMT), 3 000 € pour l'aide aux familles au centre aéré et 6 500 € pour d'aide aux familles pour les activités sportives et culturelles.	<b>44 500.00 €</b>
<b>Crédit total inscrit au budget (art. 6574)</b>	<b>140 000.00 €</b>
<b>Reste en réserve</b>	<b>5 514.02 €</b>

## **DELIBERATION N°24 : VOYAGE ET REPAS DES ANCIENS : CONDITIONS D'AGE**

Par délibération du 22 mars 2010, le Conseil municipal avait décidé de reculer l'âge des bénéficiaires du repas et du voyage des Anciens par pallier compte tenu de l'augmentation du nombre des participants. Il convient aujourd'hui de réfléchir à nouveau sur cette position. Après débat, le Conseil municipal décide que l'âge des participants au voyage des Anciens sera désormais de 72 ans et plus.

## **DELIBERATION N°25 – CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2015**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient, comme chaque année, de procéder au tirage au sort, en public, à partir de la liste électorale générale, du nom de 9 personnes en vue de leur inscription sur la liste préparatoire du Jury d'Assises pour l'année 2015, conformément au Code de Procédure Pénale.

Il propose un premier tirage du numéro de page sur la liste, puis un second pour le numéro de ligne afin de désigner le nom de chaque personne.

Il est donc procédé à cette opération et les 9 personnes dont les noms et adresses suivent seront inscrites sur la liste préparatoire :

1. M. Julien LEFEVRE, 5, Impasse des Lilas 14370 ARGENCES.
2. M. Fabien JEAN, 12, rue Chanoine Leprévost, 14370 ARGENCES.
3. Mme Martine NICOLAS épouse DIAZ ZAZO, 11, route de Vimont, 14370 ARGENCES.
4. Mme Arlette BUNEL épouse SEBERT, 1, rue Chanoine Leprévost, 14370 ARGENCES.
5. Mme Delphine VAUGEOIS 7, rue Saint Patrice, 14370 ARGENCES
6. Mme Michèle EVANO épouse LEBOUCHER, 17. Rue du Ml Joffre, 14370 ARGENCES.
7. M. Serge LEBOURDIER, 15, rue André GOURMEZ, 14370 ARGENCES
8. Mme Paulette LECOQ épouse POUYMAYON, 15, rue de l'Abbaye, 14370 ARGENCES.
9. Mme Nicole PLANTAIN, 11, rue de la Morte-eau, 14370 ARGENCES.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire informe que Madame Laurence DUMONT, Députée, remettra officiellement les écharpes du Maire et des Adjointes à l'Hôtel de Ville vendredi 23 mai 2014 à 18 heures.

Deux prochains Conseils municipaux se dérouleront respectivement les lundis 26 mai et 16 juin 2014.

Il indique que la cérémonie du 8 mai a été un grand succès et a été très appréciée des participants.

Une subvention de 400 000 € a été attribuée par la Commission permanente du Conseil Général en date du 28 avril 2014 au titre du programme des équipements sportifs pour la construction du futur gymnase.

L'ensemble du Conseil municipal adresse ses vœux de meilleure santé à Monsieur Jean-Pierre OLIVIER, Adjoint au Maire et ses félicitations pour la naissance du bébé de Madame GUERIN, nouvelle Conseillère municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

Le présent compte-rendu contient 3 délibérations numérotées de 23 à 25.

<b>NOMS et Prénoms des élus ayant participé au vote</b>	<b>POUVOIRS A</b>	<b>SIGNATURES</b>
<b>BEAUDOIN Christelle</b>		
<b>BUTEUX Martine</b>		
<b>CAUVIN Claude</b>		
<b>CENDRIER Franck</b>		
<b>CHOQUET Amand</b>		
<b>COMBE Michel</b>		
<b>DELIVET Dominique</b>		
<b>DERETTE Fabienne</b>		
<b>DUPONT Sandrine</b>		
<b>FIQUET-ASSIRATI Brigitte</b>		
<b>GEMY Gilbert</b>		
<b>GUERIN Florence</b>		
<b>ISABEL Marie Françoise</b>		

<b>LABORY Evelyne</b>		
<b>LE MESLE Michel</b>		
<b>LEBOUCHER Gaël</b>		
<b>LECERF Alexandre</b>		
<b>LEGOUPIL Amélie</b>		
<b>MAIGRET Lydie</b>		
<b>MARTIN Richard</b>		
<b>OLIVIER Jean-Pierre</b>		<b>absent</b>
<b>OUIN Jacques-Yves</b>		
<b>PAIN Bruno</b>		
<b>PORTIER Marie-Hélène</b>		
<b>RENOUF Patrice</b>		
<b>SEBERT Corinne</b>		
<b>SEBILO Florence</b>		

*Secrétaire de séance,  
Claude CAUVIN*

**Dominique DELIVET,  
Maire**